N° 2011-123

VILLE DE BRIANÇON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le **vendredi 29 avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVC	CATION
Date	22/04/2011
Affichage	22/04/2011

Etaient Présents: POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

	BRE DES M E	
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	22	11

Etaient Représentés:

DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond NICOLOSO Alain pouvoir à PEYTHIEU Eric CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed DAVANTURE Bruno pouvoir à BRUNET Pascale ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe

THEME: TRAVAUX

OBJET: MODERNISATION DU

CINEMA EDEN

Absents-Excusés:

DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESCALLIER Karine, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur: Nicole GUERIN

Vu la délibération du 15 septembre 2010 retenant la MJC de Briançon comme délégataire pour l'exploitation du Cinéma d'Art et d'Essai et autorisant le Maire à signer la Convention de Délégation de Service Public,

Vu la Convention de Délégation de Service Public signée le 24 septembre 2010,

Considérant que l'article 11 du cahier des charges prévoit que les frais de grosses réparations et de renouvellement des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exploitation du cinéma sont pris en charge par la ville, dans la limite du montant de la Taxe Spéciale Additionnelle reversée par le Centre National de la Cinématographie et dans les conditions réglementaires en vigueur; considérant également que ces frais ne peuvent être engagés que sur autorisation expresse de la ville;

Considérant que chaque cinéma bénéficie d'un compte de soutien alimenté par des droits générés par un pourcentage de la taxe spéciale perçue sur le prix du billet d'entrée et que les sommes inscrites sur ce compte permettent d'obtenir une attribution de 90 % du montant hors taxes des travaux de modernisation acceptés par le Centre National de la Cinématographie;

Considérant qu'en cas de transfert complet de cette compétence à la Communauté de Communes du Briançonnais avant l'exécution de cet investissement, celle-ci se verra subrogée à la commune pour la totalité des droits à aides, subventions et crédits CNC;

Considérant que l'exploitant souhaite moderniser son installation en passant au système numérique ;

Considérant que le total des dépenses est estimé à hauteur de 86 024 €/HT et que sur cette base l'aide CNC peut s'élever à 72 165 €, celle de la Région à 4 845 € et celle du Fonds de TSA à 9 014 €, selon les devis et plan de financement joint en annexe;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de modernisation proposé.
- D'autoriser le Monsieur le Maire à solliciter le CNC au titre des subventions exceptionnelles versées aux cinémas d'art et essais et au titre de la TSA.
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional, dans le cadre d'intervention «Cinéma, Audiovisuel, Radio», adopté le 22/10/2010 en assemblée plénière du Conseil Régional.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 30 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NE VOTE PAS: 0

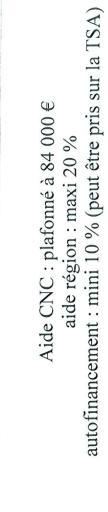
Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

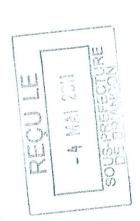
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

TRANSMIS LE 3-MAI 2011 PUBLIÉ LE 3-MAI 2011 NOTIFIÉ LE

f				TOTAL	AIDE	AIDE	TSA
33 550,00 €	420,00€	900,006	750,00 €	35 620,00 €	35 620,00 €		
12 100,00 €	160,00 €			12 260,00 €	12 260,00 €		
15 725,00 €	5)			15 725,00 €	15 725,00 €		
300,00€				300,00€	300,00€		
1 250,00 €	410,00 €			1 660,00 €	1 660,00 €		
3 850,00 €				3 850,00 €	3 850,00 €		
				0,00€	0,00 €		
				0,00€	9 0000€		
2 750,00 €				2 750,00 €	2 750,00 €		
850,00€				850,00€			850,00€
2 245,00 €				2 245,00 €		2 245,00 €	
1 800,00 €	280,00 €	160,00 €		2 240,00 €			2 240,00 €
3 150,00 €				3 150,00 €			3 150,00 €
1 500,00€				1 500,00 €		1 500,00 €	
2774,58				2 774,58 €			2774,58
1 100,00 €				1 100,00 €		1 100,00 €	
				0,00€			
				0,00€			
				0,00€			
	TOTAL			86 024,58 €	72 165,00 €	4 845,00 €	9 014.58 €







Mairie de Briançon Cinéma Eden Studio 1 rue de l'Aspirant Jan 05100 Briançon



Offre nº: 110404-W2

Lyon, le 12 avril 2011

Objet : Fourniture, installation et maintenance de matériel de projection numérique pour la salle de cinéma Eden studio.

Monsieur,

Faisant suite à votre demande de devis pour l'équipement de la salle de cinéma Eden Studio en numérique, je vous transmets ci-après notre proposition.

Salle: écran 4,95m x 3,00m / Distance de projection (fond de salle) = 16,50 m

/ F= 2,89 à 3,33 / CP650 / Baie de projection disponible / 99 places.

Qté	Désignation	Prix en € HT
1	Projecteur NEC NC1200C 2K tri-DLP, série 2, 9000 Lumens, puce 0,98", résolution maxi 2048X1080 avec objectif zoom Minolta NC-60LS19Z (redresseur variable inclus), garantie	
	2 ans pièces et main-d'œuvre en retour atelier (hors consommables). Respect des normes : AFNOR NF S 27100 : « Salle de cinéma de type	33 550,00 €
	numérique » et toute norme ISO se rapportant aux sujets non traités par la norme précitée. Projecteur triple flash, acceptant tous les types de 3D.	
1	Lampe Xénon PHILIPS 2kW 2000HS pour la projection 2D.	420,00 €
1	Extracteur d'air avec diamètre de sortie de 200 mm avec gaine de raccordement jusqu'à l'arrivée future en cabine.	300,00 €
1	Piédestal inclinable, avec réglage de la plongée, réglage de la hauteur, rack intégré 14U 19", tablette rétractable.	900,00 €
1	Interface d'automation serveur/projecteur/éclairage de la salle.	750,00 €
1	Serveur Doremi 2K/4K DCP2000 3To (capacité de stockage jusqu'à 10 films), JPEG2000, MPEG2 Digital Cinema, liaison sécurisée CineLink 2, watermarking Thomson, garantie 3 ans pièces et main-d'œuvre en retour atelier. Onduleur 350VA à pilotage USB/série. Respect des normes: AFNOR NF S 27100: « Salle de cinéma de type numérique » et toute norme ISO se rapportant aux sujets non traités par la norme précitée.	12 100,00 €
1	Périphériques informatiques incluant: -Ecran 17", -Clavier, -Souris.	160,00€
1	Scaler audio et vidéo Gefen AV Cinema Scaler pro II permettant de gérer la vidéo et l'audio avec raccordement audio au processeur et image au projecteur. Inclus le lot de câbles ci-dessous :	2 245,00 €

ADDE - 21 Impasse Frédéric Faÿs - 69100 Villeurbanne France - Tel : 04 37 43 19 70 - Fax : 04 37 43 19 71 SAS au capital de 375 000,00 Euros - RC Lyon B322 045 667 - Siret 322 045 667 00076 - APE 4652Z

	-Câble VGA,	
	-Câble DVI,	
	-Câble HDMI	
	-Câble RCA stéréo,	
1	-Câble RCA stéréo vers Jack 1,5mm.	
1	Librairie Smartjog (base hardware DELL 2900) incluant :	
	- le soft Smartjog,	
	- la carte Satellite DVBS,	
	- la carte Quad port giga pour le transfert des média dans	3 850,00
	les players,	
	- librairie 4To = stockage jusqu'à 27 films,	
	- Telemaintenance incluant supervision, évolutions soft	
	correction de bugs et assistance technique.	
	- Onduleur 1,5kVA monophasé 230V (USB/série).	
1	Licence d'utilisation d'un système 3D Dolby sur un serveur	offert
	Doremi) once
1	Kit 3D Dolby pour projecteur NEC NC1200C	15 725,00
120	Paires de lunettes 3D Dolby	1 800,00
4	Lots de 1000 lingettes antibactériennes Blue Skin	
2	Sacs housse pour la collecte & distribution	280,00
1	Cadre d'écran fixe en aluminium pour un écran type	160,00
	cinémascope, de 4,95 m x 3,00 m comprenant :	1 250,00
	- Cadre Ø80mm en aluminium de maintien de toile,	
	- Câble de laçage et crochet de maintien,	
	- Supports muraux de cadre,	1
	- Supports d'enceintes d'écrans.	
1	Toile d'écran blanche mât gain 1, transonore, classée M2	
	anti feu, surface hors tout de 5,05m x 3,10m (15,66 m ²)	410,00 €
1	Installation et mise en service de l'équipament	
-	. <u>Installation et mise en service de l'équipement numérique</u> incluant :	
	- Livraison du matériel	
j	- Pose du projecteur numérique à coté du projecteur	
	35mm, de façon à respecter un espace confortable pour	
	l'accès à l'ensemble des équipements de la cabine,	
	- Réglage, étalonnage, raccordement à la chaîne sur câbles	
	en attente,	
	- Fixation d'un extracteur d'air avec diamètre de sortie de	2 750,00 €
1	200 mm avec gaine de raccordement jusqu'à l'arrivée	
	future en cabine.	
	- Pose et fixation du cadre d'écran avec toile et enceintes	
	de scènes existantes,	
	-Installation du système 3D Dolby	
	- Configuration des équipements numériques,	
	- Réglages image et son,	
	reginges image et son,	
	- Formation des opérateurs,	
	 Formation des opérateurs, Assistance aux premières séances, 	
	- Formation des opérateurs,	

Total général H.T. * T.V.A. à 19,6% **Total général T.T.C.**** Hors contrat de maintenance payable à l'année et hors options.

76 650,00 € 15 023,40 € 91 673,40 €